

TARIFICATION ANNUELLE*

Type d'établissement	Nombre d'enfants	TARIF
Service de garde en milieu familial	6 à 12	50 \$
Centre de la petite enfance et service de garde (subventionné ou non)	12 à 42	75 \$
	43 & plus	100 \$
	Secteur	
Service alimentaire en autogestion	Santé, Économie sociale, OBNL, Coopérative	150 \$
	Enseignement, Entreprise	300 \$
	Nombres d'établissement	
Gestionnaires de services alimentaires	1 à 10	300 \$
	11 à 20	500 \$
	21 à 30	750 \$
	31 et +	1 000 \$

* Taxes en sus

Le tarif est défini en fonction du nombre d'établissements ou points de services que compte l'institution ou le gestionnaire de services alimentaires, et dans le cas des services à la petite enfance, du nombre d'enfants desservis.

L'institution ou l'entreprise qui souhaite adhérer doit payer un droit d'utilisation de la marque et doit également s'engager à son utilisation adéquate.

Les frais d'adhésion sont acquittés annuellement.

